

BILAN ADMINISTRATIF

CONCOURS INTERDÉPARTEMENTAL



ÉQUIPE TAB'AGIR

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Réalisation du rapport par Charlotte HENRY, chargée de projets prévention 58 Tab'agir

Table des matières

1.	Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?	2
2.	Présentation du projet	2
3.	Étapes de réalisation du projet	3
4.	Classement des réalisations.....	5
5.	Évaluation.....	12
5.1	Questionnaire de suivi après chaque séance.....	12
5.2	Questionnaires de satisfaction des jeunes.....	12
5.3	Questionnaire de satisfaction référent	19
6.	Conclusion et Perspectives.....	22
7.	Annexes	23
7.1	Articles de presse jury et résultats	23
7.2	Article de presse de l'Yonne	24
7.3	Article de presse de la Nièvre.....	29

1. Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?

L'enquête EnCLASS¹, réalisée en 2022, montre une **baisse des consommations** par rapport à 2018.

En effet, **chez les collégiens**, l'expérimentation de **tabac** est passée de 21,2% en 2018 à 11,4% en 2022. Il en est de même pour l'expérimentation de l'alcool qui est passée de 60% à 43,4%. Le constat est **identique pour l'expérimentation de cannabis** qui a reculé de 6,7% à 5,3% en 4 ans. Ainsi, les projets de prévention sont à poursuivre afin que ces chiffres diminuent davantage.

En parallèle de ces diminutions, on observe que l'expérimentation du tabac, de l'alcool et du cannabis **augmente proportionnellement** chaque année de la 6^e à la 3^e (+5 points / an pour le tabac et le cannabis, +10 points/an pour l'alcool). Ces données augmentent de manière significative dès l'entrée au lycée. La période du collège semble être **charnière** dans la diffusion de ces produits.

En réponse à ces chiffres évoqués par l'étude EnClass, **la prévention des conduites addictives**, à travers le **renforcement des Compétences PsychoSociales (CPS)** en milieu scolaire et hors scolaire reste **primordiale**. En effet, pour accompagner les jeunes à faire face à l'entrée dans les conduites addictives, le renforcement des CPS est préconisé par le **référentiel national « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes »**². L'efficacité des programmes fondés sur le renforcement des CPS a été prouvée. Ils permettent de protéger les jeunes de la consommation ultérieure de produits psychoactifs, les rendent acteurs de leur santé et ont également des effets positifs sur la réussite scolaire, l'estime de soi...

Ces programmes doivent, dans la mesure du possible, s'inscrire dans les Comités d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) des établissements concernés ainsi que dans leurs projets éducatifs.

2. Présentation du projet

L'association Tab'agir met en place le projet Concours Interdépartemental au sein des **collèges et Instituts Médico-Éducatifs (IME) des départements de l'Yonne (depuis 2002) et de la Nièvre (depuis 2016)**. Il est à destination des **élèves de 6^e et 5^e ou niveau équivalent**.

Pour l'année 2023-2024, le concours était ouvert à 25 collèges et 6 IME icaunais ainsi qu'à 30 collèges et 9 IME nivernais, soit un total de 70 établissements.

¹ « Enquête nationale en Collège et en Lycée chez les Adolescents sur la Santé et les Substances ». Tendances n°132 OFDT juin 2019. Enquête réalisée en 2018 auprès de 20 000 collégiens et lycéens âgés de 11 à 18 ans.

² « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes ». État de connaissances Santé publique France février 2022. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021.

*** Tableau 1 : Les établissements inscrits au concours 2023-2024 :**

Etablissements	Référents	Nombres de jeunes
Collège Sainte Marie à Decize (58)	Mme AUCOUTURIER – Professeure	27
Collège Paul Bert à Auxerre (89)	Mme DEZOUTTER et Mme ANDRE – Enseignantes spécialisées	15
Collège les Deux Rivières à Moulins-Engilbert (58)	Mme CARBONI – CPE	23
Collège Colette à Saint Sauveur en Puisaye (89)	Mme GODEUX – Assistante d'éducation	11
Collège Champs de la Porte à Cercy-la-Tour (58)	Mme VUILLET – Professeure documentaliste	12
EPMS du Tonnerrois à Tonnerre (89)	Mme OKADER – Aide-soignante	6
Collège Parc des Chaumes à Avallon (89)	M. CHAMBLAS – Professeur d'SVT	10

Les chiffres à retenir de ce Concours Interdépartemental 2023-2024 sont les suivants :

- **7 établissements participants,**
- **104 élèves volontaires** impliqués dans l'action qui vont sensibiliser leurs pairs,
- **8 adultes référents** accompagnants les jeunes.

**** Explication de ce qu'est une information concours, ainsi que la composition du jury :**

- Une **information concours** se déroule sur 1h auprès des jeunes volontaires et de leur.s référent.s d'un établissement. Durant celle-ci, la chargée de projets prévention présente le Concours, puis apporte des connaissances sur le tabagisme à l'aide de jeux de sociétés pédagogiques Tab'agir. À la fin de cette heure, des documents sur le tabac sont remis aux référents.
- Le **jury** était composé de 9 partenaires : Mme POIMBOEUF (CPAM 89), Mme CHEMINI (Tab'agir), Mme BOUTILLON (Infirmière au conseil départemental 58), Mme VALSESIA et Mme MARCHE (CPAM 58), Mme DOMMANGET (AAF 58), Mme THOMIN (Centre sociaux 58) et Mme PINON et Mme PERRIER (Infirmière scolaire 58). Chaque membre du jury a pu attribuer des notes à l'aide d'une grille d'évaluation basées sur des critères précis. Un classement a ainsi été établi.

4. Classement des réalisations



1^{er} Prix Interdépartemental

Jeu de plateau « Chasse le tabac dans un labyrinthe enfumé ! »

Collège Colette – SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (89)



Dérivé du **jeu de société** “Labyrinthe” l’objectif est de récolter un maximum d’images en répondant correctement à des questions sur différentes **thématiques en lien avec le tabac**. Beaucoup d’informations sont transmises.

Avis du jury

- **Positivité** dans le message de prévention,
- Beaucoup de **recherches**,
- Projet **complet**, qui part d’un besoin de l’établissement.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 1000€
- Sac à dos

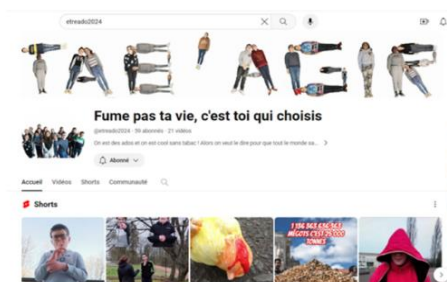




2^e Prix Interdépartemental

Chaîne Youtube « Fume pas ta vie, c'est toi qui choisis »

Collège Champs de la Porte – CERCY LA TOUR (58)



Création d'une chaîne **YouTube**, afin de faire passer des messages de prévention sur la thématique du **tabac**, grâce à **différents supports** de vidéo (chanson, recette de cuisine, mise en scène).

Avis du jury

- **Adapté** au public,
- Beaucoup de **travail**,
- Plusieurs **thématiques**,
- **Accessible**,
- **Langage** adapté.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 400€
- Enceintes



3^e Prix Interdépartemental

Mini film « Le tabac c'est non »

Collège Sainte-Marie – DECIZE (58)



Mini film mettant en scène un pique-nique entre jeunes. Des discussions sur **le tabac, la pollution, l'influence et la santé** ont animé ce film.

Avis du jury

- Facile à **diffuser**,
- **Original**,
- Bonne **implication** des jeunes,
- **Support** adapté,
- **Vocabulaire** adapté,
- **Plusieurs supports**.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 300€
- Gourdes

4^e Prix Interdépartemental

Jeu de plateau « Docteur poumons : ne laissez pas le tabac vous couper le souffle ! »

Collège Paul Bert – AUXERRE (89)



Jeu de plateau permettant de récolter des **informations** sur différentes **thématiques** en lien avec le **tabac** (environnement, santé, histoire, réglementation, prévention et apparence)

Avis du jury

- **Originalité,**
- **Bonne implication,**
- **Beaucoup de recherches et de travail,**
- **Plusieurs thématiques abordées.**



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 200€
- Enceintes



5^e Prix Interdépartemental

Maquette « Pour ne pas commencer, pense à ta santé ! »

Collège les Deux Rivières – Moulins-Engilbert (58)



Maquette en bois réalisée entièrement par les jeunes. Cette maquette permet une **interaction** avec un adulte sur le sujet du **tabac** à travers différentes **images et phrases** d'accroches.

Avis du jury

- Projet **original**,
- **Efficace**,
- Images **adaptées**,
- **Bonne implication** des jeunes,
- **Différents visuels**,
- Sommaire **positif**.

Sommaire

Pour avoir une belle vie, de belles dents et de bons poumons voici 7 conseils :

1. Ne dépense pas ton argent inutilement.
2. Ne te laisse pas influencer, c'est la clé de la santé.
3. Ta santé sera gâchée si tu te mets à fumer.
4. Tes proches sont précieux, alors prends soin d'eux.
5. Ton temps est précieux, garde-le.
6. Si tu as envie de fumer, appelle-les.
7. Si tu ne sais pas ce qu'il y a dans le tabac alors n'essaie pas.



Récompenses

- Diplômes
- Sac à dos

6^e Prix Interdépartemental

Jeu de société « Sans tes clopes, t'es au top »

Collège Parc des Chaumes – AVALLON (89)



Jeu de cartes nommé
“**Tabadobble**” entièrement
réalisé par les jeunes.
Inspiration du jeu “Dobble”,
l’objectif est de retrouver un
maximum d’illustrations basées
sur le tabac, puis de créer un
échange à partir de ces
illustrations.

Avis du jury

- Jeu **attractif**,
- **Facile** à prendre en main,
- Beaucoup de travail de **recherche**,
- **Implication** des jeunes ++.



Récompenses

- Diplômes
- Raquettes de plage

7^e Prix Interdépartemental

Bande dessinée « Tabaman VS les super-héros : un combat pour la santé »

EPMS du Tonnerrois – TONNERRE (89)



Bande dessinée : “Tabaman VS les super-héros : un combat pour la santé”. Ce livret parle de super-héros qui vont arrêter une personne, Tabaman, pour lui faire prendre conscience de tout ce qu’il peut s’acheter en arrêtant de fumer.

Avis du jury

- Projet **créatif**,
- Support **pratique**,
- L’histoire avec des super-héros est **adaptée**,
- **Création totale des jeunes.**



Récompenses

- Diplômes
- Veste

5. Évaluation

5.1 Questionnaire de suivi après chaque séance

Cette année, le questionnaire de suivi est remplacé par un « livret référent » entièrement créé par les chargées de projets Tab'agir. L'objectif de ce livret est de laisser un outil à chaque référent, reprenant tous les documents donnés. À l'intérieur, on y retrouve la note d'information, le règlement du Concours, la méthodologie et également de la place pour noter les comptes-rendus après chaque séance réalisée avec les jeunes.

La création de ce livret découle des observations faites des années précédentes. En effet, de nombreux référents ne complétaient pas le questionnaire en ligne en raison de problèmes informatiques.

5.2 Questionnaires de satisfaction des jeunes

Dans le but d'avoir un retour des jeunes et des adultes ayant participé au Concours Interdépartemental, des questionnaires de satisfaction sont distribués lors des remises de prix effectuées au sein de chaque établissement.

Au total, 92 élèves ont répondu au questionnaire sur 104 jeunes ayant participé.

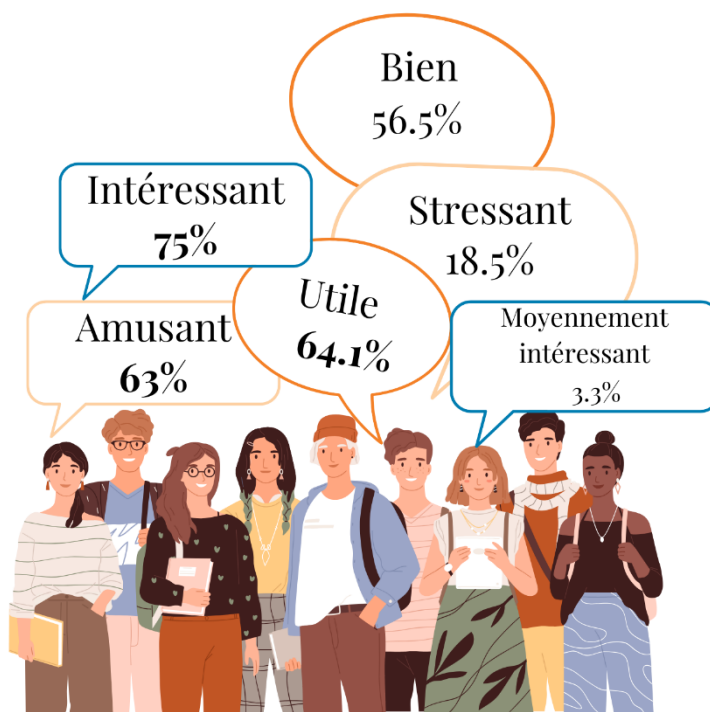
Question 1 : Depuis la fin du projet ... :

	Oui	Moyen	Non
Je sais plus facilement résoudre les problèmes que je rencontre	41,3%	54,4%	4,3%
Je prends plus le temps de réfléchir aux avantages et aux inconvénients avant de prendre une décision	56,5%	38%	5,5%
Je vérifie plus souvent les informations que je trouve sur internet ou que l'on me dit	57,1%	26,4%	16,5%
J'arrive plus facilement à trouver des solutions adaptées lorsque je rencontre un problème	50%	44,6%	5,4%
Je sais exprimer plus facilement ce que je pense face aux autres	47,8%	42,4%	9,8%
J'arrive mieux à travailler avec un groupe que je ne connais pas	35%	37%	28%
Je connais mieux mes forces et les choses à améliorer sur moi	56,5%	35,9%	7,6%
J'arrive mieux à voir et comprendre lorsque je vois mon ami.e triste, joyeux, ou en colère	70,7%	28,3%	1%
Je sais ce qu'il faut faire pour gérer mon stress quand une situation est compliquée	39,6%	48,4%	12,1%
Je sais reconnaître mes signes de colère et les contrôler	39,1%	41,3%	19,6%
J'apporte plus facilement mon aide aux autres	60%	29%	11%

Nous pouvons constater que l'ensemble des CPS semblent avoir été développées chez la plupart des jeunes.

Question 2 : Le concours Tab'agir pour toi c'est ... :

8 propositions sont données aux jeunes : intéressant, moyennement intéressant, nul, amusant, stressant, ennuyant, bien et utile. 92 réponses/92 questionnaires. Plusieurs réponses sont possibles.



Question 3 : Penses-tu avoir appris des choses grâce au Concours Tab'agir ? :



Oui

97.8%



Non

1.1%



Non renseigné

1.1%

Question 4 : As-tu apprécié le travail en groupe pendant le Concours Tab'agir ? :



Oui

97.8%



Non

2.2%



Non renseigné

0%

Question 5 : Es-tu satisfait du projet que vous avez créé pour le Concours Tab'agir ? :



Oui

96.7%



Non

2.2%



Non renseigné

1.1%

Question 6 : Qu'est-ce que tu as le plus aimé dans le Concours Tab'agir ? (plus l'idée est répétée, plus celle-ci apparaît en grand):



92 réponses/92 questionnaires.

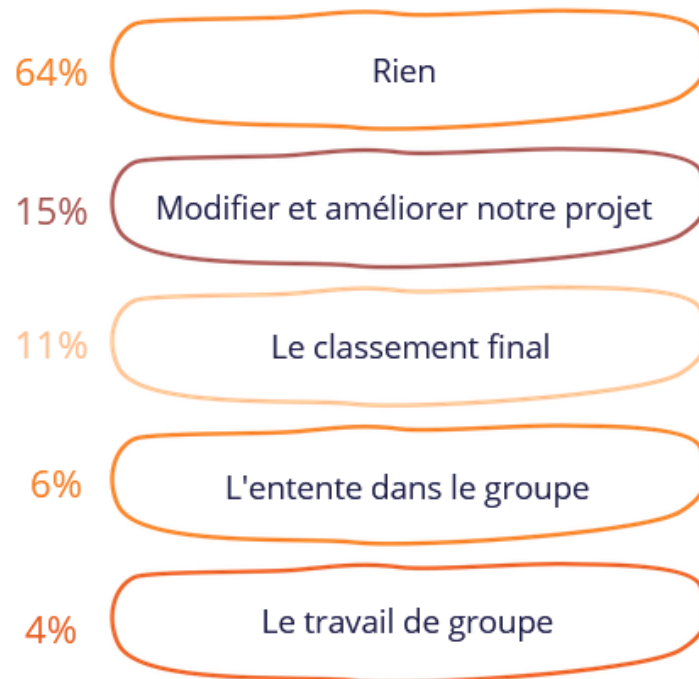
Question 7 : Qu'est-ce que tu as le moins aimé dans le Concours Tab'agir ? :



92 réponses/92 questionnaires.

Question 8 : Qu'est-ce que tu aurais changé dans le Concours Tab'agir ? :

70 réponses/92 questionnaires.



Question 9 : Est-ce que le fait d'avoir participé au Concours, t'a permis de changer ta vision concernant le tabac et/ou ta consommation de tabac ? Pourquoi ? :

OUI

75 %

"J'ai appris beaucoup de choses sur les conséquences du tabac"

"Ce n'est pas bon pour la santé"

"Avant Tab'agir, je voulais essayer de fumer"

"Au début je ne voyais pas le tabac si mauvais"

"Je sais que l'important est de ne jamais commencer"

"Je me suis rendu compte que le tabac c'était pas bien pour la santé"

NON

25 %

"Je savais déjà que c'était mauvais"

"J'ai aucune envie de fumer et mes parents m'informent sur le sujet"

"Je savais déjà tout"

Question 10 : Pour l'année prochaine, tu préfères que le Concours soit :

91 réponses/92 questionnaires.

53.8% Sur le thème du tabac comme
cette année

46,2% Sur un thème proposé par
Tab'agir qui change chaque année
(ex: tabac et environnement)

5.3 Questionnaire de satisfaction référent

8 adultes référents ont répondu sur 9. La personne n'ayant pas répondu au questionnaire était un accompagnant au projet.

Question 1 : Selon vous, le projet Concours Tab'agir a permis aux élèves de ... :

	Oui	Moyen	Non
Résoudre plus facilement les problèmes qu'ils rencontrent	42.9%	57.1%	0%
Prendre plus le temps de réfléchir aux avantages et aux inconvénients avant de prendre une décision	71.4%	28.6%	0%
Vérifier plus souvent les informations qu'ils trouvent sur internet ou qu'on leur dit	14.3%	71.4%	14.3%
Arriver plus facilement à trouver des solutions adaptées lorsqu'ils rencontrent un problème	42.9%	57.1%	0%
Savoir exprimer plus facilement ce qu'ils pensent face aux autres	71.4%	28.6%	0%
Arriver à mieux travailler avec un groupe qu'ils ne connaissent pas	85.7%	14.3%	0%
Mieux connaître leurs forces et les choses à améliorer sur eux	57.1%	42.9%	0%
Arriver à mieux voir et comprendre lorsqu'ils voient leur ami.e triste, joyeux ou en colère	42.9%	42.9%	14.2%
Savoir ce qu'il faut faire pour gérer leur stress quand une situation est compliquée	42.9%	42.9%	14.2%
Savoir reconnaître leurs signes de colère et les contrôler	28.6%	57.1%	14.3%
Apporter plus facilement leur aide aux autres	71.4%	14.3%	14.3%

Question 2 : Êtes-vous satisfait de ... :

	Oui	Non	Justification des référents
La clarté des consignes (règlement)	85.7%	14.3%	❖ La présence de l'intervenante a été précieuse, ❖ Décalage avec les attentes du jury.
Le lancement du Concours (intervention Tab'agir)	100%	0%	❖ Cela permet aux jeunes de réfléchir.
Le délai de réalisation du projet	100%	0%	❖ Suffisant pour réaliser le projet.
Le lien avec le programme pédagogique de l'établissement	100%	0%	❖ Les addictions sont évoquées en cours d'EMC, ❖ Le tabac n'est plus aussi important qu'avant dans le programme de SVT.
L'accompagnement réalisé par Tab'agir	100%	0%	❖ Excellent accompagnement.
La motivation/implication des élèves	100%	0%	❖ La classe a été motivée par l'idée d'un projet commun.
La remise de récompenses	85.7%	14.3%	❖ Festif et convivial, ❖ « Plusieurs goodies » annoncés en début d'année pour un sac à dos, ❖ Les élèves sont ravis !

Question 3 : Les points positifs du projet selon les référents :

100% des référents ont répondu à la question. Plusieurs réponses sont possibles.



62.5%
Accompagnement
réalisé par Tab'agir



62.5%
Travail et
cohésion
de groupe



37.5%
Réalisation du
projet
(objectif,
sujet...)



37.5%
Remise de
récompense



12.5%
Public adapté

Les points du projet à améliorer selon les référents :

50% des référents ont répondu à la question. Plusieurs réponses sont possibles.



50%

Ouvrir le projet à d'autres classes



25%

Précision dans les attentes du jury



25%

Élargir le sujet sur les autres formes de tabagisme



25%

Proposer une formation sur le tabac pour les encadrants

Question 4 : Souhaiteriez-vous participer au Concours Interdépartemental Tab'agir à la rentrée prochaine ? :

OUI

12.5%

NON

87.5%

Justifications

1 référent explique réaliser un autre projet avec Tab'agir l'année prochaine

3 référents expriment leur souhait de refaire le projet dans 2 ans

1 autre référent explique que les changements dans l'établissement lui laisseront moins de temps pour les projets

Question 5 : Pour l'année prochaine, vous préférez que le Concours soit :

Sur un thème proposé par Tab'agir (par exemple : tabac et environnement ou tabac et argent ou tabac et santé etc.) qui change chaque année	Sur le thème général du tabac comme cette année
42.9%	57.1%

6. Conclusion et Perspectives

Le Concours Interdépartemental Tab'agir 2023-2024 a réuni 7 établissements, dont 3 dans la Nièvre et 4 dans l'Yonne. Parmi ces structures, 6 sont des collèges et 1 est un IME.

Malgré les relances des chargées de projets prévention, certains établissements ont refusé de s'inscrire pour diverses raisons (pas de professionnel partant pour être référent, déjà des projets de santé mis en place, manque de temps).

104 élèves et 8 adultes ont été impliqués. Les jeunes volontaires et leurs référents ont proposé des projets innovants et ont été particulièrement créatifs. Parmi ces initiatives, la création d'une chaîne YouTube, utilisé pour la première fois cette année, en est un exemple marquant. La présentation par les élèves et/ou la diffusion des projets dans les établissements va permettre de sensibiliser leurs pairs au tabagisme. Les jeunes vont ainsi relayer l'information autour d'eux.

Félicitations à tous les établissements, jeunes volontaires et référents !

Tab'agir remercie :

- L'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, son financeur.
- Le Centre Hospitalier de Clamecy qui a mis à titre gracieux une salle pour organiser le jury.
- Les partenaires pour leur participation au jury.

7. Annexes

7.1 Articles de presse jury et résultats

Article de presse paru le 24/05/24 dans le Journal du Centre

Le concours Tab'Agir a livré son verdict

Réunis au centre hospitalier de Clamecy, par les deux organisatrices de l'association Tab'Agir, Charlotte Henry et Lorine Trameau, chargées de projets prévention respectivement pour la Nièvre et l'Yonne, les membres du jury du concours interdépartemental Tab'Agir ont récompensé, jeudi, les meilleurs projets de prévention du tabagisme chez les jeunes. Objectif : véhiculer un message positif contre le tabagisme.

Sept projets en lice

Sept projets, trois élaborés dans la Nièvre et quatre dans l'Yonne, avaient été préparés par des élèves de 6^e et 5^e des collèges ou des IME, Instituts médico-éducatifs (de niveau équivalent).

Une totale liberté avait été laissée pour la réalisation du projet qui pouvait s'afficher sous forme de dessin, d'affiche, de dépliant, de BD, de clip vidéo, poème, saynète, maquette, collage, etc.

On comptait ainsi deux projets en format numérique consultables via une chaîne YouTube et un petit film.

« Quel que soit le sup-



port, qui reste libre, le but était de véhiculer un message positif de prévention lié au tabac », souligne Charlotte Henry, chargée de projets prévention dans la Nièvre.

Les élèves ont eu toute l'année pour travailler dessus, avec les enseignants, sachant que le rendu avait été fixé au 10 avril. Le jury a évalué les projets selon une grille de notation. Il était composé de neuf membres : des représentants de l'association Addictions France 58, un membre de Tab'Agir, un représentant des centres

sociaux, deux infirmières scolaires, deux personnes de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Nièvre (CPAM 58), une infirmière du Centre de lutte antituberculeuse de la Nièvre (Clat 58), et une représentante de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Yonne (CPAM 89).

C'est finalement le collège Colette, de Saint-Sauveur-en-Puisaye, qui l'a emporté avec son jeu de plateau : *Chasse le tabac dans un univers enfumé*.

Le collège Le Champ-de-la-Porte, de Cercy-la-Tour,

est 2^e avec sa chaîne YouTube, *Fume pas ta vie, c'est toi qui choisis*. Le collège privé Sainte-Marie, de Decize est 3^e avec un mini-film, *Le Tabac c'est non*. Le collège Paul-Bert, d'Auxerre est 4^e avec un jeu de plateau : *Docteur poumons : ne laissez pas le tabac vous couper le souffle*.

Suivent le collège Les Deux Rivières, de Moulins-Engilbert (pour une maquette intitulée *Pour ne pas commencer, pense à ta santé*), le collège Parc-de-Chaumes, d'Avallon et l'IME de Tonnerre. Aucun collège du Haut Nivernais n'avait candidaté pour cette édition 2024.

Chaque jeune participant sera récompensé par des petits cadeaux. Le collège vainqueur va recevoir un chèque de 1.000 € pour organiser une sortie, les dotations suivantes étant dégressives (400 €, puis 300 € et 200 € pour le 4^e établissement). La distribution des prix donnera lieu à un moment convivial dans l'ensemble des établissements participants, avec la remise d'un diplôme aux participants. ■

Le collège Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye remporte le concours Tab'Agir 2024



Réunis au centre hospitalier de Clamecy, les membres du jury du concours interdépartemental Tab'Agir ont récompensé jeudi midi, 23 mai, les meilleurs projets de prévention du tabagisme chez les jeunes. Objectif : véhiculer un message positif contre le tabagisme. C'est finalement le collège Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye qui l'a emporté avec son jeu de plateau : "Chasse le tabac dans un univers enfumé".

7.2 Article de presse de l'Yonne

Article de presse paru le 13/06/24 dans l'Yonne Républicaine

Le collège Paul-Bert primé au concours Tab'agir

La classe de 5^e Segpa du collège Paul-Bert a pris la quatrième place au concours interdépartemental Tab'agir. Les quinze élèves ont reçu leurs récompenses mardi.

Lorine Trameau, chargée de projets prévention pour Tab'agir, est venue leur expliquer ce qui leur a valu ce classement. Elle a remis à chacun un diplôme, quelques cadeaux, et à l'établissement scolaire un chèque de 200 €.

Accompagnés de leurs enseignantes Céline André et Stephany Dezouter, les jeunes se sont retrouvés une fois par semaine pour travailler sur le projet de création d'un jeu : « Docteur poumons, ne laissez pas le tabac vous couper le souffle ». L'idée était de véhiculer un message de prévention positive. Une fois par mois, les élèves ont bénéficié de l'intervention de Lorine Trameau.

Ces travaux en groupe et en individuel ont permis aux jeunes de développer leurs compétences psychosociales. « Ce n'était pas facile de se mettre en action au début, soulignent Elouan, Maë, Ethan et Jonas. Nous avons appris beaucoup de choses comme la fabrication du tabac qui demande de l'eau. Le tabac, c'est plus grave que ce que l'on pensait et nous pensons avoir des arguments pour tenter de dissuader les gens de fumer. »



Ils ont créé une BD contre le tabagisme

Tout au long de l'année, six jeunes volontaires de l'EPMS du Tonnerrois se sont investis dans le concours interdépartemental Tab'agir 2023/2024 et ont travaillé autour de la prévention du tabagisme. Pour faire passer leur message, ils ont décidé de créer une bande dessinée qu'ils ont intitulée *Tabaman VS les Super-héros : un combat pour la santé !*

Le jury qui s'est réuni le 23 mai à Clamecy leur a décerné la septième place du concours. Vendredi matin, lors d'une petite cérémonie qui s'est déroulée dans l'établissement tonnerrois, les jeunes ont reçu leur diplôme ainsi qu'un petit cadeau remis par Lorine Trameau, chargée de projet à l'association Tab'agir. ■



PRÉVENTION. Les jeunes de l'EPMS qui ont participé au concours interdépartemental Tab'agir ont reçu leur diplôme vendredi.

Le jeu de société de collégiens de Saint-Sauveur-en-Puisaye remporte le concours Tab'agir



Les vainqueurs, sacrés le 23 mai, recevaient mardi les félicitations et un chèque de 1.000 € de Tab'agir, présidée par Françoise Amelot. Le jeu à "l'univers enfumé" pourrait être proposé à d'autres établissements. © Vincent THOMAS

En créant un jeu de plateau "très abouti", une dizaine d'élèves du collège Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye a remporté le premier prix d'un concours interdépartemental, centré sur la prévention du tabagisme chez les jeunes.

On ne peut plus fiers. Une dizaine d'élèves volontaires du collège Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye a mis tout le monde d'accord, en s'adjudgeant le concours interdépartemental (Yonne et Nièvre) Tab'agir, association de Bourgogne Franche-Comté fondée en 2003.

Tabac'rinthe, leur jeu de société orné du slogan "Chasse le tabac dans un univers enfumé", s'inspire du célèbre Labyrinthe. Le 23 mai, au centre hospitalier de Clamecy (Nièvre), un jury de douze professionnels, dont notamment des infirmières et des représentants de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), livrait son palmarès 2023-2024, après examen des sept projets de prévention du tabagisme chez les jeunes. Le concours garde pour principale ambition de véhiculer un message positif contre le tabagisme.

Le challenge Tab'agir, conduit d'octobre à avril et en lien avec l'Agence régionale de santé, sollicite essentiellement des collèges et IME. Une liberté avait été laissée aux participants dans la réalisation de leur projet, possible sous forme de dessin, d'affiche, de dépliant, de BD, de clip vidéo, de poème, de saynète, de maquette, ou encore de collage. D'autres avaient opté pour un format numérique, une chaîne YouTube ou un film court.

"Vous êtes les premiers du concours sur sept. On a eu divers projets et vous êtes sortis du lot", a déclaré Lorine Trameau,

chargée de projets prévention dans l'Yonne, à l'heure des félicitations officielles et de la remise d'un chèque de 1.000 €, mardi 18 juin, au collège de Saint-Sauveur. "Questions pertinentes et gros travail de recherche" ont fait la différence, selon un jury de douze professionnels réuni le 23 mai dernier à Clamecy (Nièvre). (photo V. T.)

Françoise Amelot, directrice de Tab'agir, est venue spécialement remettre le premier prix aux jeunes lauréats, inventifs. "Clairement, leur jeu est très abouti au niveau de la conception. On joue facilement. Ils ont fait un super travail, ont su créer un outil et laisser un support pour les autres. Je note beaucoup de messages, de questions pertinentes et un gros travail de recherche." Elle adresse un léger bémol aux vainqueurs : "le petit plus serait peut-être de plastifier les cartes et certaines glissent un peu moins".

Tab'agir, structure "unique en France" selon Françoise Amelot, s'appuie sur le réseau d'aide à l'arrêt du tabac dans la région, avec plus de 400 professionnels de santé. Gravitent entre autres médecins, sages-femmes, infirmières, diététiciens et psychologues, dans les domaines de l'accompagnement et la thérapie comportementale et cognitive.

Cassiopée, en 4e à Saint-Sauveur, est devenue encadrante. "J'étais dans le concours en 5e et ça m'avait beaucoup plu. Alors j'ai demandé à encadrer cette année. Je venais à des réunions, où il y a un bon esprit."

Au-delà de la prévention, la principale adjointe du collège poyaudin, Karine Desnost, repère l'effet cohésion et partage de l'initiative. "Qu'on gagne ou non, il y a un écho à ce projet au sein de l'établissement qui fait que tous les ans à la rentrée, des élèves demandent à participer. Preuve d'un effet de groupe, d'une ambiance. Le jeu reste à disposition ici et les messages continuent à être diffusés."

(photo V. T.) "C'était trop bien! Dommage que ce ne soit pas en 4e. J'ai trop le seum (rires)!"

L'idée d'un jeu de plateau s'est rapidement imposée. "L'une des premières sorties. On est resté sur cela. Un élève est parti sur le Labyrinthe et petit à petit, les idées ont fleuri : le fait qu'il soit enfumé, les questions... C'était vraiment un travail d'équipe", explique Gwendolina Godeux. L'assistante d'éducation encadrait trois classes (deux 5e, une 6e) jusqu'à la victoire. Des réunions, "une à deux fois par semaine", ont permis de façonner ce Tabac'rinthe. Aaron, à fond, aurait bien rempli auprès de Tab'agir. "C'était trop bien! Dommage que ce ne soit pas en 4e. J'ai trop le seum (rires)! (comprendre "je suis dégoûtée", ndlr)".

Animations - Une centaine d'enfants déclare la semaine "Toucy Terre de Jeux 2024" ouverte !

7.3 Article de presse de la Nièvre.

Article de presse paru le 17/06/24 dans le Journal du Centre

CERCY-LA-TOUR

Deuxièmes du concours interdépartemental Tab'agir



Le collège du Champ-de-la-Porte remporte, pour la deuxième année consécutive, la deuxième place du concours interdépartemental Tab'agir.

Les jeunes Cercycois premiers de la Nièvre

L'établissement cercycois se classe, de plus, premier de la Nièvre. Félicitations au groupe de douze élèves de 5^e ayant participé à ce concours qui a pour but de créer un projet de prévention autour du tabagisme tout en véhiculant un message positif.

Toute l'année, les jeunes collégiens ont travaillé sur leur projet, encadré par Cécile Vuillet, professeure documentaliste, à raison d'au moins une heure par semaine.

Ils ont imaginé et créé leur propre chaîne YouTu-

be : @etreado2024. On y retrouve une vingtaine de vidéos très variées sur le tabagisme. Le support et la variété des vidéos, ainsi que l'ampleur du travail fourni, ont été soulignés par les membres du jury.

Lundi dernier, Françoise Amelot, directrice de l'association Tab'agir, et Claude Boutillon, infirmière au Conseil départemental de la Nièvre et membre du jury, ont accompagné Charlotte Henry, chargée de projets prévention Tab'agir, pour remettre à chaque participant un diplôme et des cadeaux (T-shirt et mini-enceintes), autour d'un goûter offert par Tab'agir.

La somme de 400 € a été versée au collège, à investir dans une prochaine sortie. ■

Troisièmes du concours Tab'agir

Vingt-sept élèves de 5^e du collège Sainte-Marie ont participé au concours interdépartemental Tab'agir. Leur petite vidéo ludique leur vaut une belle troisième place.

Dans le cadre de la lutte contre les addictions, vingt-sept élèves volontaires de 5^e ont participé au concours Tab'agir. Ils se classent troisièmes sur sept collèges de la Nièvre et de l'Yonne.

« Nous avons travaillé quatorze heures, dans le cadre de l'activité morale et civique, à la construction d'une vidéo ludique », explique Corinne Aucouturier, professeure d'histoire-géographie, en charge du projet.

« Le petit film met en scène trois garçons qui abordent leurs camarades pour les inciter à fumer lors d'un pique-nique. Le but est de contester cette approche en argumentant sur des critères factuels de santé, d'économie, de dépendance, de gêne à l'environnement immédiat », détaille Stéphane Thibaut, responsable de la vie scolaire.

Venue les récompenser, Charlotte Henry, chargée de projet prévention à l'association Tab'agir, a remis à chacun un diplôme, un maillot et une gourde, ainsi qu'un chèque de 300 € au collège. « Celui-ci permettra d'aller au cinéma voir Un p'tit truc en plus . Un bon support de réflexion », a conclu leur professeure, qui a annoncé par ailleurs que la vidéo figurera sur le site de l'établissement afin que cette action perdure.



Les vingt-sept lauréats de 5^e ont reçu un diplôme et des cadeaux, le collège Sainte-Marie a eu droit à 300 €. © Droits réservés